

Compte-rendu Conseil de quartier de la route de Pompey

16 février 2023

1. Présentation par Sébastien Dosé des aménagements et projets en cours

- **Rénovation énergétique et réhabilitation thermique et acoustique de l'école primaire de la Provence**, top départ des travaux pour 6 mois. La mise en place de bungalow pour la poursuite des cours est opérationnelle. C'est un projet de 2M € subventionné à 60 %.
- **Neyette** : rappel sur l'aménagement d'entrée et de sortie d'agglomération (réduction vitesse, quai bus, traversées sécurisées, trottoirs...) et sur la poursuite des travaux. Les travaux d'enrobés et de marquage vont s'étaler jusqu'à mi-avril. Cet aménagement est porté par la communauté de communes du bassin de Pompey dans le cadre de ses compétences mobilité/voiries.
- **Hotel de Camilly** : le Bassin de Pompey engage un projet de réhabilitation du bâtiment. En premier lieu, des travaux de consolidation du mur de soutènement situé en bordure de terrasse sont actés, l'entreprise est choisie.
- **Sécurisation de la route de Saizerais** : 2^{ème} phase des travaux d'abattage des arbres dangereux aura lieu du 20 au 23 février avec fermeture de la route, déviation mise en place par la route du Pisuy et Sous-Vignal.
- **Lerebourg** : Les travaux sur la Halle vont reprendre avec une nouvelle entreprise. Dès achèvement, le Cercle Nautique Liverdunois pourra s'installer en sous-sol et un accueil pour marché saisonnier de producteurs locaux est envisagé. Les manifestations associatives, festives et culturelles sont attendues.
- **Pôle d'Echange Multimodal** : cet aménagement intègre la restructuration de la rue de la gare, la place F Mitterrand, le développement des mobilités alternatives (vélo, piétons, transport en commun). Nous sommes en attente des plans.

- **ST Gobain** : Suite à une lettre commune des élus (Député, Sénateurs, Présidente Conseil départemental, Président de la communauté de communes, M le Maire) une nouvelle rencontre a eu lieu avec un nouvel interlocuteur de ST Gobain. Les négociations démarrent.
- **Mobilité** : information sur l'abandon de la liaison routière Liverdun/Frouard, ce projet de 35 M € datant de plusieurs décennies n'est plus en adéquation avec la situation actuelle à savoir l'accent mis sur la mobilité douce et la qualité environnementale. Le nouveau projet porte sur une piste cyclable Liverdun/Frouard soutenue par le conseil départemental et la communauté de communes du bassin de Pompey.

Une étude missionnée par le conseil départemental est en cours pour la création d'une passerelle pour une traversée au Pont Moselle et des travaux de sécurisation du pont. Le rendu de l'étude technique est prévu pour septembre.

- **Eclairage public** : La modification des heures d'éclairage public sur le Bassin de Pompey depuis juin dernier permet d'anticiper la mise en place du Plan lumières du bassin qui consiste à changer les ampoules actuelles des 7500 points lumineux en LED. Le nouvel équipement intégrera des horloges numériques pour la baisse progressive d'intensité. C'est un levier important de la transition énergétique et écologique qui permet des économies financières substantielles de 80% de la consommation intercommunale.

A noter que sur Liverdun, le remplacement en LED est prévu à l'école Brassens et à la salle des sports en 2023 et à l'école du Rond chêne en 2024.

Dans le cadre de notre plan de sobriété et notamment suite à la fermeture du château Corbin , la médiathèque prend ses quartiers d'hiver au Rond Chêne à l'espace Mozart du 14/02 au 17/03.

2. Informations et questions diverses

Déjections canines : un canisac est à ajouter rue de la Tuilerie

Problème de stationnement : comment traiter toute la route. Identification et diagnostic des endroits mal stationnés et ceux potentiels à niche de stationnement en vérifiant la largeur du trottoir.

Très prochainement, des **PETITS DEJEUNERS CITOYENS**, seront mis en place et animés par le Maire et les élus en y intégrant selon leur souhait, les conseillers de quartiers et des Sages.

L'objectif est d'aller à la rencontre des habitants pour les informer, les intéresser à la vie de la cité, aux grands projets dans la ville et leur quartier.

Le fait d'y associer les conseillers de quartiers et des Sages permet aussi d'intéresser et pourquoi pas d'intégrer de nouveaux habitants à ces instances participatives.

Les dates retenues sont fixées aux 29 avril, 6 et 13 mai et 3 juin.